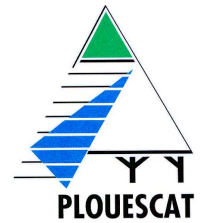


# RAPID INFOS

## SPECIAL COVID-19<sup>n°3</sup>



en ligne sur le site de la mairie [www.mairie-plouescat.fr](http://www.mairie-plouescat.fr)

**Keleier Ploueskad**  
**n°1369 du 11 avril 2020**

La pandémie Covid-19 nous impose à tous le confinement et le respect des gestes barrières. Néanmoins, la mairie et le CCAS restent à la disposition de la population. C'est pourquoi, la 3ème édition de ce Rapid'infos spécial Covid-19 vous informe de quelques mesures d'urgences et de solidarités mises en place sur la commune.

L'accueil de la mairie reste fermé au public mais un accueil téléphonique est maintenu du lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 16h. En cas d'urgence, vous pouvez joindre :

- Le **service population** au 02 98 69 60 13
- Les **services techniques** au 02 98 69 84 47
- Le **service technique eau et assainissement** au 02 98 69 68 54
- L'**adjointe aux affaires sociales** au 06 83 80 90 49.



Un registre des personnes fragiles, vulnérables a été ouvert. Vous pouvez y inscrire des personnes de votre entourage qui seront ainsi rappelées régulièrement par un agent communal.

### Domaine public pendant la période de confinement

Les points lumineux de la commune sont depuis le début de la semaine éteints. Cette mesure bénéfique pour l'environnement se poursuivra jusqu'à la fin du confinement. En effet, dans ce contexte de crise sanitaire, les rues désertes ne justifient pas le maintien de l'éclairage public.

Les toilettes publiques rue de la Mairie, à Poulfoën et Roch ar Mor sont fermées.

Pour rappel, le confinement n'autorise pas l'accès au cimetière, sauf en présence des pompes funèbres.

### Information règlement facture d'eau

Suite à l'expiration du délai de paiement de la facture d'abonnement eau 2020, nous vous informons qu'il n'est pas prévu de pénalités ou d'intérêts de retard pour les factures non réglées à la date limite prévue au 02/04/2020.

Si vous souhaitez régler votre facture par chèque, vous avez la possibilité de le faire, même à la fin de la période de confinement si vous n'avez pas pu l'envoyer d'ici là par voie postale. Ces chèques sont envoyés à l'adresse suivante : Mairie de Plouescat - Service eau - 6 Rue de la Mairie - BP 30 - 29430 Plouescat.

Vous avez également la possibilité de régler votre facture par virement ou par carte bancaire en vous rendant sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr), au moyen des identifiants figurant sur votre facture. Pour toute autre question relative au paiement de votre facture, merci de contacter le service eau par mail à l'adresse [compta3@plouescat](mailto:compta3@plouescat)

### Que faire de vos déchets pendant la période de confinement ?

Afin de protéger les équipes de collectes des déchets, **mouchoirs, gants et masques** doivent être jetés dans un sac plastique résistant, soigneusement refermé puis conservé 24 h avant d'être mis dans le sac poubelle des ordures ménagères.

Il faut continuer à trier vos **emballages et papiers** que vous pouvez déposer dans les colonnes enterrées les plus proches de votre domicile. Pensez à vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire.

La déchetterie étant fermée au public, il vous faudra stocker vos **déchets verts** en attendant qu'elle réouvre. Vous pouvez en profiter pour commencer à réaliser votre compost.

### Incivilités

Ces dernières semaines plus particulièrement, mais également le reste de l'année, des citoyens nous interpellent sur les incivilités de certains propriétaires de chiens dont les animaux errants sont agressifs. Merci d'agir en propriétaire responsable.

Les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections sur les voies et espaces publics. Les services de voirie interviennent trop fréquemment dans le centre-bourg, autour de la médiathèque, du Parc des sports, du jardin de Wanfried et même au cimetière.... Un arrêté municipal sera pris dans les prochaines semaines pour verbaliser les contrevenants. Nous vous remercions de votre compréhension.



Suite à l'intervention du Maire, Orange s'est engagée à intervenir au plus vite sur les **pannes de réseau**. Néanmoins, toute personne concernée est invitée en premier lieu à contacter le numéro 3900 pour programmer une intervention.



LA POSTE

Vous êtes nombreux à vous interroger sur le **fonctionnement des services postaux** pendant la période de confinement. Le bureau de Plouescat et le centre de tri de Kerhall sont actuellement fermés au public mais les tournées pour la livraison du courrier, des colis et de la presse sont effectuées les mercredi, jeudi et vendredi.

Le bureau de Poste de St Pol de Léon reste ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Les opérations de retrait d'espèces, pour les clients de La Banque Postale, y sont assurées. Les autres opérations (virements, émissions de Western Union et règlement de factures, recommandés...) seront maintenues en fonction de l'affluence dans le bureau de poste. Pendant cette période, pour toutes les autres opérations bancaires et postales, La Poste invite ses clients à utiliser les services en ligne du Groupe La Poste ([laposte.fr](http://laposte.fr), [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr), [lapostemobile.fr](http://lapostemobile.fr)) ou à reporter leur venue en bureau de poste.



Malgré la période de confinement, la **collecte de sang** prévue le vendredi 24 avril de 8h30 à 13h00, à la Médiathèque l'Atelier de Plouescat, est maintenue.

« Il est essentiel que cette mobilisation se poursuive dans les jours et semaines à venir », précise l'Établissement français du sang.

Des mesures ont été mises en place pour protéger les donateurs et le personnel de l'EFS. Les personnes doivent venir seules, munies d'une pièce d'identité et de leur attestation de déplacement dérogatoire, en cochant le motif d'assistance aux personnes vulnérables et en rajoutant la mention « Don du sang ».

Pour pouvoir donner vous devez vous inscrire sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> (la collecte de Plouescat n'apparaîtra sur le site qu'une semaine à 10 jours avant le 24 avril).

Pour donner son sang, il faut (entre autres) être âgé de 18 à 70 ans, ne pas avoir eu d'infection ou fièvre de plus de 38°C datant de moins de 2 semaines et montrer sa carte d'identité pour un premier don. Contact : tél. 02 98 61 49 86 ou 06 67 55 42 45 ou 06 99 69 60 75 ; courriel, [adsb.plouescat@gmail.com](mailto:adsb.plouescat@gmail.com)

L'ensemble des infirmières libérales de la commune souhaite remercier tous les généreux donateurs qui ont exprimé leur solidarité envers leur profession par le don de masques, sur-blouses, visières, SHA et autres équipements nécessaires à la prise en charge de patients covid. Tous les cabinets infirmiers sont en relation et prêts à agir en cas de pic épidémique sur la commune.

En attendant, un seul message : **Restez chez vous !**

**Je sauve des vie je reste chez moi ! ... Mais je me diverts !**

Même confinée votre **Médiathèque** pense à ses abonnés avec le concept « Un jour / une ressource » : retrouvez nous sur notre page Facebook : L'Atelier, Médiathèque de Plouescat ou sur notre catalogue en ligne :

<https://mediatheque.plouescat.fr>



**Un jour / Une ressource** : jusqu'à la fin du confinement votre médiathèque vous propose de découvrir, chaque jour, une nouvelle idée lecture, films, jeux ou autres activités pour vous accompagner dans cette drôle de période !

#Vivelalecture #Restezchezvous #Abientôt

Le **service des sports** vous y propose de pratiquer des activités sportives pour garder le moral !

**BON WEEK-END DE PAQUES**

**PLOUESCAT ACTIONS**

**#COVID2019**

**Livraison à domicile  
appelez le numéro Gratuit**

**0805 38 1717** Service & appel gratuits

**#RESTEZ CHEZ VOUS**

informations sur  
**www.plouescat-actions.bzh**